MOHAMED VI A FINI PAR CÉDER

Aminatou Haïdar est retournée à El-Ayoun

Après trente-quatre jours de grève de la faim, Aminatou Haïdar a regagné, hier, El-Ayoun, capitale des territoires du Sahara occidental occupés. Le retour de la militante sahraouie est l'objet d'une opération de récupération orchestrée par Rabat et Paris.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Elle a réussi ! La détermination et le courage de Aminatou Haïdar sont arrivés à bout de l'entêtement du roi du Maroc.

La militante des droits humains a pu retrouver, hier, les siens après une grève de la faim de 34 jours menée à l'aéroport de Lanzarote, dans l'archipel des îles Canaries. Affaiblie par cette longue période de jeûn, Aminatou Haïdar a embarqué dans un avion médicalisé qui a atterri, vendredi, à El-Ayoun.

«Mme Haïdar a accompli normalement les formalités d'entrée à l'aéroport», a indiqué l'Agence France Presse en précisant qu'«elle est ensuite partie dans une voiture conduite par son oncle maternel, cheikh Mohamed Boussoula». Ce dénouement en faveur de la Gandhi sahraouie constitue une véritable humiliation pour le monarque marocain et son gouvernement. Ce retour, qui est avant tout l'œuvre de la militante et de la solidarité internationale dont elle a bénéficié, fait toutefois l'objet d'une opération de récupération politique de la part de la France. Une opération où Nicolas Sarkozy et Mohammed VI sont censés jouer le beau rôle.

«Le président de la République a reçu le mardi 15 décembre 2009 le ministre marocain des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Tayeb Fassi Fihri, porteur d'un message de Sa Majesté Mohammed VI, roi du Maroc (…). Le président de la République a exprimé le vœu que le Royaume du Maroc puisse, dans sa tradition d'ouverture et de générosité, faire remettre à Mme Aminatou Haïdar son passeport marocain à son arrivée sur le territoire du Royaume. Comme suite à cet entretien, Sa Majesté Mohammed VI a informé le président Sarkozy, par message, le 17 décembre 2009, de l'accord de l'Etat marocain.

Photo :DR

Dans ces conditions, Mme Aminatou Haïdar peut regagner le Maroc», précise un communiqué de presse de la présidence française rendu public jeudi soir.

Allié traditionnel du Maroc, la France n'hésite pas à mettre en avant la «tradition d'ouverture et de générosité» pour tenter de sauver la face à son «ami le Roi». La secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, tout en se déclarant «contente» du retour de Aminatou Haïdar, aura une position similaire en saluant le «geste humanitaire» de Rabat. Pour sa part, le ministre espagnol des Affaires étrangères s'est montré plus ferme. «Je veux simplement exprimer ma satisfaction sur le fait qu'elle ait pu rentrer chez elle. Nous sommes contents. Cela a été une longue lutte pour elle. Le gouvernement espagnol s'est battu pour faire en sorte que ce retour puisse avoir lieu aussi vite que possible», a déclaré Miguel Angel Moratinos en insistant sur le fait que son gouvernement n'ait fait aucune «concession» au Maroc. Il est vrai que l'Espagne a été dans l'obligation de gérer une affaire aussi gênante que compromettante puisque la militante sahraouie a mené sa grève de la faim sur son sol.

La responsabilité de l'Espagne était donc engagée tout au long de cette grève. Le décès d'Aminatou Haïdar aurait été un véritable drame humanitaire, politique et diplomatique pour ce pays. Sa victoire aura eu également pour effet de remettre le dossier du Sahara occidental sur le devant de la scène internationale. Il y aura un avant et un après Aminatou Haïdar.

«J'aime mes enfants plus que tout. Mais mes enfants pourront vivre sans mère, mais pas sans dignité», disait-elle alors qu'elle était à l'orée de la mort.

T. H.

COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

Le Conseil consultatif opérationnel au mois de janvier, selon Ould-Abbès

Selon le ministère de la Solidarité nationale, une étude sur le nombre de ressortissants algériens établis à l'étranger a été lancée et sera réalisée en collaboration avec le mouvement associatif algérien et les secteurs concernés.

Cette étude, une fois finalisée, expliquent les responsables du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger, devrait permettre de recenser le plus grand nombre de ressortissants algériens dans le but d'une meilleure prise en charge.

Le nombre des ressortissants est estimé entre 5 à 7 millions de personnes, alors que ceux enregistrés au niveau des ambassades s'élève à plus de un million six cent mille ressortissants. Par ailleurs, le secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale a déclaré que 214 millions de personnes résideront en dehors de leur pays de naissance ou de nationalité en 2010, selon les estimations des Nations unies. Le Conseil consultatif de la communauté nationale sera, par ailleurs installé au mois de janvier prochain, a annoncé, pour sa part, Djamel Ould Abbès, ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté algérienne à l'étranger. 56 membres représenteront la communauté nationale à l'étranger et 33 autres représenteront des administrations et institutions publiques.

L'amélioration des prestations en direction de la communauté est aussi visée, selon les déclarations du premier responsable du secteur de la Solidarité. Il s'agit notamment de la protection consulaire.

Le Conseil regroupera des représentants de la communauté des différentes régions du monde. La communauté à travers cet outil est, notamment, appelée à contribuer au développement du pays par le biais des compétences, a expliqué Djamel Ould-Abbès en marge de la commémoration de la Journée internationale des migrants, qui coïncide avec le 18 décembre de chaque année.

F.-Zohra B.

20E ÉDITION DE LA FOIRE DE LA PRODUCTION NATIONALE

Peu de visiteurs professionnels

La foire de la production nationale n'a pas drainé beaucoup de monde ce vendredi matin. Quelques familles traînent entre les nombreux stands exposant divers produits locaux.

Irane Belkhedim - Alger (Le Soir) - Aliments, appareils électroménagers, livres, chaussures, meubles… On y trouve de tout. Une ou deux promotions sont proposées. Rien d'intéressant. L'entreprise Cobra propose une tombola quotidienne. D'emblée, l'on remarque le présence timide des visiteurs professionnels. Par contre, la journée de jeudi a été marquée par la visite des conseillers économiques et commerciaux des ambassades étrangères en Algérie, dont le premier secrétaire de l'ambassade du Cameroun, M. Ahoudou Garba, le conseiller économique de l'ambassade de Tunisie, M. Anis Saâdaoui, le représentant commercial de la Fédération de Russie en Algérie, M. Alexey Shatilov, un responsable de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie et le chargé d'études économiques à l'ambassade du Japon, M. Jiro Momoi.

Photo :DR

Une opportunité pour exhiber le travail des producteurs nationaux et chanter leurs mérites. «Nous espérons encourager le développement de partenariat entre nos entreprises et les opérateurs étrangers, ceci pourrait booster notre économie», a expliqué M. Mouloud Slimani, le directeur de la promotion et de la coopération à la Société algérienne des foires et expositions (Safex), qui organise l'évènement.

A l'occasion, M. Alexey Shatilov a exprimé la disponibilité de la Russie à œuvrer pour le développement de la coopération avec l'Algérie dans d'autres domaines outre que la coopération militaire. Dans ce sens, il a identifié trois secteurs importants : les travaux publics, les nouvelles technologies et l'enseignement.

Le responsable de la Chambre algéro-allemande a préféré offrir aux managers algériens des documents détaillant le marché et le tissu industriel allemands. «Je vous invite à participer aux foires organisées en Allemagne pour faire connaître les produits algériens aux opérateurs de ce pays et établir des relations d'affaires.»

Inaugurée le 16 décembre, la 20e édition de la Foire de la production nationale s'étalera jusqu'au 20 du même mois. Elle a pour thème «réhabilitation des capacités productives nationales et encouragement de l'investissement» et réunit 260 exposants dont 47 relevant du secteur public.

Notons que l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) organisera, dimanche prochain, une journée d'information sur la bourse de partenariat, qu'elle a elle-même lancée pour promouvoir l'investissement étranger en Algérie en conformité avec les dispositions de la loi de finances complémentaire 2009.

I. B.